



dossier

La Fête de l'iris grandeur nature

6 Elections européennes : un rendez-vous citoyen à ne pas manquer



7 Passeports biométriques : mode d'emploi

Ville d'Oullins

8 Déchèterie mobile : une solution pour vos encombrants



13 Animations dans la Grande rue pour la Fête des Mères



15 Nomination aux Molières pour Jean Lacornerie



Braderie de printemps

Samedi 25 avril, la traditionnelle braderie de printemps organisée par Oullins Commerce a rassemblé de nombreux visiteurs. La semaine précédente, les Oullinois avaient pu également profiter des bonnes affaires proposées dans le cadre des « Six jours ».

Animations sportives

Près de 60 jeunes oullinois de 6 à 11 ans ont participé à ces nouvelles animations sportives organisées par la Ville pendant les vacances. Pendant 9 jours, les enfants se sont essayés à différentes disciplines sous la houlette d'éducateurs diplômés.



S o m m a i r e

page 3

entretien avec le Maire

page 4

en direct du conseil municipal

- Entretien avec Georges Tranchard, adjoint délégué aux finances

page 5

la ville bouge

- Quartier de la Saulaie : de nouvelles places de stationnement
- Détente au parc du Prado
- Travaux sur l'autoroute A7

pages 6-7

Oullins au quotidien

- Elections européennes : un rendez-vous citoyen à ne pas manquer

- Passeports biométriques : mode d'emploi

- Nouveau règlement de la restauration scolaire
- Vaccinations publiques et gratuites pour tous

page 8

environnement

- Déchèterie mobile : une solution pour vos encombrants
- Antennes de téléphonie mobile : le Maire prend un arrêté de réglementation

pages 9-10-11-12

regard sur...

La Fête de l'iris grandeur nature

- Entretien avec Clotilde Pouzergue, adjointe à la culture
- Projet Connexions : la parfaite symbiose entre l'art et la nature

- Marché de la création : plus de 100 exposants

- Que la fête commence !
- La nature page à page
- Une fête tournée vers le développement durable

- Le Rallye Art et Nature : en route !

- Les animations « Planète verte »

page 13

économie et emploi

- Le prix TOCEMA pour Oullins Centre-Ville
- Modification des horaires du BIJ et de l'Espace emploi

- Animations pour la Fête des Mères

page 14

sport et loisirs

- Parcours du cœur : un bilan positif

- Baptême international de capoeira : ça vaut le coup d'œil !

- Tournois de printemps du CASCOL football

page 15

culture

- Répétition Zoullimômes à l'école Jules Ferry...

- Paroles en festival : « Menu du jour »

- Nomination aux Molières pour Jean Lacornerie

pages 16-17

tribune libre

page 18

infos pratiques

- Agenda
- Carnet d'adresses

Parution mensuelle tous les 1^{ers} jeudis du mois.

Directeur de la publication : François-Noël Buffet

Rédactrice en chef : Elisabeth Corino

Photos : Thierry Chassepoux

Régie publicitaire : Spécifique : 04 37 91 69 50

Maquette, réalisation : Arthésis : tél. 04 72 59 00 00

Impression : Brailly

Distribution : Publi Services

Tirage : 15 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.

Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



Profil : Pendant des années, les « journées de l'iris » rassemblaient exclusivement des amateurs botanistes. Depuis quatre ans, la « Fête de l'iris » est devenue aussi une fête culturelle. Que représente-t-elle actuellement pour la Ville d'Oullins et ses habitants ?

François-Noël Buffet : A l'origine, c'était une manifestation très localisée, entièrement dédiée à l'iris et à sa promotion. A partir des années 1990, ce rendez-vous a pris une plus grande ampleur pour devenir une rencontre à caractère festif qui s'est accompagnée de différentes animations liées à la fleur elle-même. Nous avons cependant constaté que le public, sans doute lassé, « boudait » cet événement qui avait du mal à se renouveler. En 2005, j'ai souhaité que le service culturel le reprenne en main, le redéfinisse et travaille pour en faire une manifestation de qualité.

Le but était de faire revenir le public et de s'adresser aux familles pour que les Oullinois se retrouvent et se réapproprient cet événement.

La fête a ainsi bénéficié d'une forte montée en puissance, en s'enrichissant de spectacles et d'interventions à caractère artistique. C'est dorénavant un événement culturel mais également tourné vers la « promotion » de la nature toute entière. Aujourd'hui, la Fête de l'iris est la manifestation oullinoise la plus connue de l'agglomération et celle rassemblant le plus grand nombre de visiteurs : près de 8000 l'an passé.

Le périmètre géographique de cette manifestation n'est pas circonscrit à l'iriseraie. Est-ce qu'il va encore s'étendre dans l'avenir ?

Il y a dix ans, les journées de l'iris célébraient l'iriseraie. Aujourd'hui, c'est la nature et l'art qui sont les deux thématiques de l'événement : il devient donc « naturel » que la fête investisse le magnifique espace que nous offre le parc Chabrières-Arlès de même que les berges de l'Yzeron. Je souhaitais en effet que les Oullinois et nos visiteurs découvrent ou redécouvrent nos espaces de nature.

Si, dans les prochaines années, la manifestation se développe encore, peut-être pourra-t-on imaginer d'investir encore plus loin les berges de l'Yzeron jusqu'au parc naturel de l'Yzeron ?

Le développement durable sous-tend l'action municipale

Cette année, l'environnement, le développement durable et l'éco-responsabilité seront des thèmes très présents. Est-ce une question d'opportunité, liée à l'événement ou l'expression d'une volonté politique ?

A cet égard, les choses sont claires. C'est bien d'une volonté politique qu'il s'agit.

Le développement durable sous-tend l'action municipale dans la plupart des domaines. J'en parle à dessein au présent, car cette démarche environnementale est déjà engagée sur différents fronts. Les visiteurs pourront s'en rendre compte sur le stand d'information de la mairie.

Ils constateront que nous appliquons déjà des méthodes écologiquement responsables pour la gestion de nos espaces verts. Dans un autre registre, depuis quelques années, nous intégrons progressivement les normes de qualité environnementale dans la réalisation de nos projets de construction. Ce fut le cas du Pôle petite enfance Bussière et ce sera celui de la Médiathèque. Toutes ces démarches préfigurent la pièce maîtresse de notre politique en faveur du développement durable : l'élaboration d'un Agenda 21.

De quoi s'agit-il exactement ?

C'est la formalisation de l'ensemble des actions qui engageront la vie de la commune sur le long terme. C'est une démarche fondée sur la participation des habitants : ils seront invités à travailler dans des commissions thématiques. Les pistes de travail devront se situer dans un contexte respectueux de l'environnement, préservant les ressources naturelles, limitant les dépenses énergétiques, accompagnant la population dans une démarche d'éco-responsabilité... N'oublions pas que la réflexion sur le développement durable peut nous amener à modifier nos comportements et nos habitudes et à adopter de bonnes pratiques dans notre quotidien, qu'il s'agisse d'un particulier, d'une entreprise ou d'une administration... J'invite ici tous les Oullinois qui se sentiraient concernés et volontaires pour mener cette réflexion, à se rendre sur le stand de la Ville présent à la Fête de l'iris : la démarche leur sera expliquée.

Notre Agenda 21 ne sera pas arrêté d'un « claquement de doigt ». Il devra découler d'une réflexion de fond car il nous engagera pour l'avenir et vis à vis des prochaines générations. Je pense que deux ans seront nécessaires à son élaboration à laquelle, bien évidemment, la population sera associée. Cet engagement pour le développement durable faisait partie de mes engagements électoraux et il sera respecté.

AGENDA

Vendredi 8 mai

10h15 : Commémoration du 64^{ème} anniversaire du 8 mai 1945
Monument aux Morts

Samedi 9 mai

Journée de l'Europe
16h : Remise des prix du Quizz Europe
Hôtel de Ville

Mercredi 13 mai

18h : Réception à l'occasion de l'échange scolaire entre le lycée mixte polyvalent Chabrières et le Max Planck Gymnasium de Nürtingen (Allemagne)
Hall Raspail - Hôtel de Ville

Samedi 16 mai

11h : Cérémonie de citoyenneté
Salons de l'Hôtel de Ville
18h : Inauguration de la Fête de l'iris
Parc Chabrières-Arlès

Mercredi 27 mai

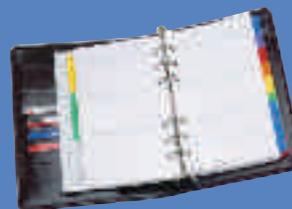
Journée nationale de la Résistance
17h45 : Rassemblement au square de la Résistance

Samedi 6 juin

17h : Remise des diplômes aux lauréats du concours de dessins organisé par Oullins Commerce
Place de l'Hôtel de Ville

PERMANENCES

Tous les élus reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez prendre contact avec le cabinet du Maire. Un élu est de permanence le samedi de 10h à 12h.





Toutes les délibérations sont consultables sur le site www.ville-oullins.fr

Entretien avec Georges Tranchard, adjoint délégué aux finances

Profil : Dans ce contexte de crise économique, quelle est la santé financière de la ville ?

Georges Tranchard : Oullins subit, comme les autres collectivités locales, les premiers effets d'un environnement économique moins favorable. Les finances communales sont structurellement saines, l'équilibre du budget n'est pas menacé, mais les marges de manœuvre sont encore imprécises aujourd'hui du fait de cet événement brutal qu'est la crise financière.

D'un point de vue financier, comment est placée Oullins par rapport aux autres communes ?

La Ville d'Oullins est bien gérée et plutôt bien placée par rapport aux collectivités de même taille. Par exemple, le taux moyen des emprunts de la ville d'Oullins (3,80%) est sensiblement inférieur à celui des collectivités de strate démographique équivalente (4,26%). La durée résiduelle moyenne de la dette est de 24 ans contre 14 ans pour les collectivités de la même strate.

La Ville est-elle endettée ?

A Oullins, le niveau d'endettement par habitant est de 691,22 € alors que la moyenne nationale pour les communes de même strate est de 1 328 €. Cette information est par ailleurs à rapprocher du montant de l'investissement. En effet, une ville emprunte pour pouvoir investir, construire des équipements répondant au besoin des habitants, améliorer le cadre de vie et la

qualité de vie, bref préparer l'avenir. Je rappelle que, pour les collectivités territoriales, le recours à l'emprunt est un mode de financement ordinaire répondant aux caractéristiques des investissements publics locaux. L'important n'est pas tant de savoir le montant de la dette que le niveau des taux d'intérêt de cette dette et la capacité à la rembourser.

Justement, quels choix la Ville a-t-elle fait en matière d'emprunts ? A-t-elle des emprunts « structurés » ?

La dette de notre ville présente la particularité d'être, à l'heure actuelle, en grande majorité à taux fixe (96%). Nous avons trois emprunts dits "structurés". On qualifie de produits structurés les emprunts qui associent un emprunt bancaire et d'autres produits plus complexes. Plusieurs collectivités détiennent des produits structurés, telles la communauté urbaine de Lille, les communes de Lyon, Saint-Etienne, Laval, Chartres ou Tulle. Environ 4000 collectivités auraient contracté des prêts structurés.

Ces emprunts structurés sont actuellement montrés du doigt. Quel est votre avis ?

Les produits structurés ont permis aux collectivités locales d'économiser plus de 500 millions d'euros entre 2002 et 2008 par rapport aux crédits classiques. A Oullins également, le recours à ce type d'emprunt a permis de faire des économies importantes et de tirer le coût de la dette vers le bas. Ces emprunts peuvent

inquiéter le grand public du fait de leur structuration : ils proposent un taux fixe très bas pendant plusieurs années puis un taux variable indexé sur des référents monétaires étrangers les dernières années. Mais c'est justement ce phasage qui les rend compétitifs. Ainsi nous avons réussi à négocier un taux à 2,62% avec la Caisse d'Epargne.

Mais quand ces emprunts arriveront dans leur phase « variable », il y aura un risque ?

Disons plutôt que c'est là que nos financiers interviennent. Car contrairement au budget d'un ménage, la dette d'une collectivité est ajustée en permanence et les taux des emprunts sont négociés chaque année. Ceci est fait dans le but de maîtriser les frais financiers, voire de les diminuer. Je tiens à dire aux Oullinois que rien n'a été fait à la légère. En 2008, nous avons mandaté un organisme indépendant appelé « Finances Active » pour réaliser un audit. Le résultat de cet audit financier a servi à organiser le budget 2009. Par ailleurs, notre service des finances travaille quotidiennement avec cet organisme et leur conseil personnalisé nous permet de faire le meilleur choix possible pour la commune. Ainsi les emprunts qui s'avèreraient les moins intéressants ou les plus risqués seront renégociés ou soldés.

QUESTIONS RÉPONSES

Je souhaiterais savoir s'il est nécessaire d'avoir un accord de la mairie et des services de l'urbanisme pour la pose de volets roulants dans mon appartement : le syndic m'a indiqué que seul l'accord de la copropriété suffisait. Merci de votre réponse.
Alain G.

Nous vous confirmons en effet que toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment est soumise à l'obtention d'une Déclaration préalable : le formulaire est téléchargeable sur le site Internet du Ministère de l'équipement : www.urbanisme.equipement.gouv.fr

Le boulevard Emile Zola à hauteur du pont blanc jusqu'au pont d'Oullins comporte 6 feux sur à peine 1km. Il se trouve qu'empruntant souvent le trajet, particulièrement le soir à partir de 20h, j'ai constaté un fonctionnement des feux très particulier incitant à rouler à vitesse excessive ! En effet, la coordination des feux est ainsi faite que si vous roulez à moins de 50km/h, les feux ne sont pas synchronisés. Par contre

en accélérant au delà de 50kmh vous avez tous les feux au vert ! N'y aurait-il pas une amélioration à apporter pour faire de cet axe une voie où les feux se déclenchent de manière à inciter à rouler à 50km/h et non pas au-delà ?

Richard N.

Depuis 3 semaines environ, un câble de signalisation permettant une bonne coordination des carrefours à feux du boulevard a été endommagé suite à des travaux. Après contact avec le responsable de la signalisation tricolore du Grand Lyon, nous vous informons que ce désagrément va être réparé au plus tard, fin juin. En attendant nous vous remercions de respecter la réglementation et la signalisation en vigueur.



Quartier de la Saulaie : de nouvelles places de stationnement



En mars, la rue Tepito a bénéficié d'un aménagement de ses aires de stationnement. Le but de cette opération était de permettre aux automobilistes de se garer plus facilement et d'augmenter la capacité de stationnement. Le nombre de places est ainsi passé de 10 à 15. L'aménagement sera complété en mai par la pose de barrières de protection : elles auront

pour but d'empêcher que les voitures n'empiètent sur les trottoirs et de protéger la circulation piétonnière. Cette opération a été menée par le Grand Lyon en lien avec la Ville. Dans le courant du mois de mai, 23 places de stationnement seront créées à proximité de l'avenue Jean Jaurès, en face de la place Kellermann. Il s'agit d'agrandir le parking

déjà existant accessible par la rue Louis Normand. Cet aménagement est lié à un projet d'amélioration des voies d'accès à l'entreprise Peugeot situé rue Elisée Reclus. Afin de permettre aux camions de desservir l'usine sans bloquer la circulation, cinq emplacements de stationnement seront bloqués par des balises sur la rue Elisée Reclus.

Détente au parc du Prado

Le parc du Prado est situé à quelques mètres de la Grande rue. Il est accessible par la place Maréchal de Lattre de Tassigny et par la rue du Perron. Il est le lieu de détente privilégié de nombreux étudiants, familles et promeneurs. Ses 18 000 m² de verdure comportent plusieurs chemins, un terrain

de sport et une aire de jeux pour les enfants. En 2001, il a bénéficié d'un aménagement paysager complet et fait régulièrement l'objet d'amélioration. Ce début d'année, les 14 bancs du parc ont été entièrement restaurés par les services techniques municipaux.



Travaux sur l'autoroute A7

A partir du 11 mai, plusieurs séries de travaux vont avoir lieu sur l'autoroute A7 dans le secteur compris entre Givors et Lyon. Il s'agit de travaux de réfection de chaussée. Ils nécessiteront parfois des coupures de voies et des déviations. Tous les travaux se dérouleront entre 20h30 et 6h30 du matin.

Du 11 au 20 mai, les travaux concerneront le sens nord/sud :

11 - 14 mai : L'autoroute A7 sera coupée entre l'échangeur de St Fons (A7/D383 au niveau du pont sur le Rhône) et l'échangeur de Feyzin (D301). Cette coupure entraînera la fermeture de la bretelle d'accès à l'A7 depuis la D383.

18 - 20 mai : L'A7 sera coupée entre l'échangeur de Feyzin et l'échangeur de Ternay.

Du 25 mai au 2 juillet, les travaux concerneront le sens sud/nord :

25 mai - 12 juin : L'A7 sera coupée entre l'échangeur de Ternay et l'échangeur de Feyzin (D301).

15 juin - 2 juillet : Coupure entre l'échangeur de Ternay et l'échangeur A7/D383.

Pour cette dernière phase de travaux, une déviation sera mise en place au niveau de Givors : selon leur destination, les véhicules seront orientés sur le contournement est de Lyon ou sur la D386 menant à Saint-Genis-Laval.

en bref...

Sécurisation

Le terrain de sport situé à proximité de la place Kellermann a bénéficié de la pose de deux nouveaux ensembles de jeu mixte football/basket au début de l'année 2009. Par ailleurs, l'enceinte de jeu a été clôturée par un grillage afin de sécuriser cet espace dédié à la jeunesse.

Passage piétons

Pour faciliter la traversée des piétons et éviter tout accident, un passage piétons a été créé rue de la Sarra, à son intersection avec la Grande rue. La rue de la Sarra est une "zone 30 km/h" où les piétons sont normalement autorisés à traverser n'importe où.

Travaux rue de la République

Des travaux d'assainissement sont effectués rue de la République du 15 avril au 12 mai. Pendant cette période, le stationnement est interdit du n°76 de la rue de la République jusqu'à la rue Clément Désormes. Cette même rue sera interdite à la circulation et au stationnement. Rue de la République, les travaux seront suspendus les jeudis matins, jours de marché.





Elections européennes : un rendez-vous citoyen à ne pas manquer

Mode d'emploi

Vous êtes appelés aux urnes le **dimanche 7 juin** pour élire vos représentants au Parlement européen. Ceux-ci siégeront à Strasbourg pendant 5 ans.

Le Parlement européen est l'organe de représentation des citoyens au niveau des instances européennes. C'est la seule institution dont les membres sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans. Le Parlement européen a un rôle majeur puisqu'il représente les citoyens : à ce titre, il vote les lois de même que le budget européen. Le prochain rendez-vous électoral est fixé au 7 juin : les citoyens européens sont invités à élire leurs représentants. **A Oullins, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.**

Avec 27 états membres, l'assemblée européenne comporte 736 députés. Le traité de Nice définit

le nombre de sièges par pays. Le pays ayant le plus de représentants est l'Allemagne avec 99 sièges. La France arrive en deuxième position avec 72 députés, au même titre que l'Italie et le Royaume Uni. Dans la région sud-est de la France, 13 élus seront désignés. Au même titre que l'élection d'un député, l'élection d'un eurodéputé influe sur notre vie quotidienne : c'est lui qui agira et votera en votre nom pendant cinq ans. Ses décisions au sein du Parlement européen concerneront des domaines comme la protection de l'environnement, la sécurité du consommateur, la politique industrielle ou encore les transports. Le vote est donc important : non seulement il a une valeur idéologique et partisane mais il contribue aussi à l'influence de notre pays au sein de l'Union européenne.

en bref...

Petite enfance en fête

Les familles ayant des enfants de moins de 6 ans se retrouveront le 13 juin pour la manifestation « Petite enfance en fête ». Organisée par les professionnels de la petite enfance, cette journée de fête mêlera jeux, ateliers sensoriels, espaces de lecture... sur le thème « L'imaginaire s'envole ».

Samedi 13 juin de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h

Pôle petite enfance Bussière - 60 rue du Buisset

Bourse aux objets



L'Association des Centres Sociaux d'Oullins (ACSO) organise une bourse aux objets les 13 et 14 mai. Toute personne peut vendre des objets ou les acquérir à prix modiques : vaisselle, jeux de plein air, linge de maison, lunettes de soleil, petit électroménager, petits meubles, puériculture...

Dépôt : mardi 12 mai de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vente : mercredi 13 mai de 14h à 19h et le jeudi 14 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Salle Collovray - 7 rue Parmentier

18 ans : l'âge de voter

Les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2009 et le 28 février 2010 (date de clôture de la révision des listes électorales) sont inscrits d'office sur les listes électorales de la commune de leur domicile. Ces jeunes majeurs ne reçoivent pas systématiquement de notification de leur inscription or ils ont le droit de voter dès cette année. Les fichiers INSEE utilisés pour leur inscription pouvant être incomplets, il est préférable de contacter la mairie afin de vérifier si cette inscription a bien été effectuée. Par ailleurs, si le jeune souhaite être inscrit dans une autre commune, il doit accomplir les formalités d'inscription volontaire.

Cérémonie de citoyenneté

Les jeunes Oullinois ayant atteint l'âge de voter se verront remettre officiellement leur carte d'électeur le **samedi 16 mai** à l'occasion d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville. Ils seront reçus par François-Noël Buffet, Sénateur-Maire d'Oullins et l'équipe municipale. Cette cérémonie, instituée par le président de la République par un décret du 9 février 2007, marque symboliquement leur entrée dans la vie citoyenne.

Un euro-député : comment ça marche ?

Pour tout savoir sur nos députés européens et leur rôle, le Comité oullinois des jumelages de la Ville d'Oullins vous propose une conférence-débat organisée en collaboration avec la Maison de l'Europe à Lyon. **27 mai à 19h - Hall Raspail de l'Hôtel de Ville**

Remise des prix du quizz Europe

Du **27 avril au 7 mai**, les enfants des écoles primaires d'Oullins peuvent participer à un quizz grandeur nature intitulé « L'Europe et les gones ». Un questionnaire leur a été remis à l'école et ils ont quelques jours pour trouver les réponses dans les vitrines des commerçants de la ville. Les vitrines indiquant les réponses ont comme indice des drapeaux européens. Alors, si vous ne les avez pas encore trouvés, dépêchez-vous ! Les questionnaires doivent être déposés dans une urne présente dans le hall d'accueil de la mairie. Le **samedi 9 mai à 16h**, tous les enfants sont attendus devant l'Hôtel de Ville pour la remise des prix.





Passeports biométriques : mode d'emploi

Le passeport biométrique remplace désormais le passeport électronique. Si les documents actuellement en service restent valables jusqu'à la date de leur expiration, plus aucune autre forme de passeport ne sera délivrée désormais. Depuis le 31 mars 2009, la Ville d'Oullins dispose du matériel nécessaire pour recueillir les données servant à l'établissement de ces passeports.

Pour faire une demande de passeport, vous devez vous rendre à la mairie (service de l'état civil) après avoir pris rendez-vous ou aux heures d'ouverture. Lors du dépôt de la demande, il sera procédé :

- au recueil des informations d'état civil (plusieurs documents à fournir)

- à la numérisation de la photo du visage : à faire sur place ou bien fournir deux photos d'identité aux normes Préfecture (les enfants de moins de 6 ans ne pourront pas être photographiés sur place),
- à l'enregistrement des empreintes digitales (8 doigts).

Vous devrez vous acquitter du timbre fiscal. Si vous vous présentez avec vos photos d'identité, il sera de 88 € si vous êtes majeur, 44 € si vous avez entre 15 et 18 ans, 19 € si vous avez moins de 15 ans. Si la photo est réalisée en mairie, le montant du timbre sera de 89 € pour une personne majeur, 45 € si vous avez entre 15 et 18 ans et 20 € pour une personne de moins de 15 ans.

Toutes ces informations seront transmises numériquement à la Préfecture qui instruira la demande et fera réaliser le passeport par l'imprimerie nationale. Celui-ci comportera une puce électronique dans laquelle seront enregistrées ces informations personnelles.

Si vous avez fait votre demande de passeport en mairie d'Oullins, le retrait du passeport s'effectue dans cette même mairie. Les bénéficiaires doivent obligatoirement être présents en personne (sauf les enfants de moins de 6 ans) : le passeport biométrique sera remis à son titulaire uniquement après vérification des empreintes digitales.

Nouveau règlement de la restauration scolaire

Plus de 1 000 familles sont inscrites au service de restauration scolaire et 800 repas sont servis en moyenne chaque jour dans les 11 cantines scolaires d'Oullins. Face à un nombre toujours croissant de demandes d'inscription et aux fortes variations quotidiennes, la Ville d'Oullins a opté pour un nouveau règlement des cantines qui sera applicable à partir du 1^{er} septembre 2009. Il organise l'accès à la cantine pour les enfants de plus de 3 ans, scolarisés dans les écoles primaires publiques d'Oullins. Ce règlement a également pour

but d'améliorer l'accueil de l'enfant et de garantir de bonnes conditions de travail au personnel municipal. Le système de réservation hebdomadaire et bi-mensuel des repas ayant démontré ses limites, le règlement applicable à partir de la prochaine rentrée prévoit donc un système de réservation des repas à l'année ou au mois pour les personnes ayant des horaires de travail décalés. Cependant, il sera toujours possible d'annuler ou d'ajouter des réservations 7 jours à l'avance en appelant le service scolaire. En cas de situations exceptionnelles ou imprévues, le planning de présence de l'enfant pourra être modifié à condition d'appeler le service scolaire jusqu'à la veille avant 12h. Bien entendu, toute situation particulière sera examinée.

Les parents recevront un dossier d'inscription à la mi-mai.

Date limite des inscriptions pour la prochaine rentrée : 12 juin 2009

Renseignements : Service des affaires scolaires – Tél. 04 72 39 73 13

en bref...

Permanence impôts

Des permanences existent pour vous aider à remplir votre déclaration de revenus (voir page 18). Une permanence pour les retraités aura lieu le 12 mai dans le Hall Raspail de l'Hôtel de Ville : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Email pour jeunes parents

Le Point Accueil Parents se dote d'une adresse email afin de recueillir les demandes d'information des parents concernant les modes de garde : pointaccueilparents@ville-oullins.fr



Vaccinations publiques et gratuites pour tous

A partir de mai 2009, le Comité Départemental d'Hygiène Sociale (CDHS) propose des séances gratuites de vaccination pour toute personne âgée de plus de 6 ans le 3^{ème} mardi de chaque mois. Ces séances auront lieu de 16h30 à 18h30 à l'école Jean de La Fontaine, 34 rue de la Commune de Paris et s'effectuent sans rendez-vous. Elles auront lieu les 19 mai, 16 juin, 21 juillet, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15

décembre 2009. Elles concernent tous les vaccins obligatoires et recommandés (diphthérie, tétanos, polio, rougeole, oreillons, rubéole, hépatite B, grippe...). Tous les vaccins sont fournis par le CDHS sauf celui de la grippe. Dans la mesure du possible, les personnes intéressées doivent apporter leur carnet de santé ou de vaccinations.

Renseignements : CDHS – Tél. : 04 72 19 84 01 - santeprevention@cdhs.fr

Le saviez-vous ?

Que sont un Ginkgo et un Liquidambar ? Quel est leur rapport avec Oullins ?

- 1/ Ce sont des lézards. On peut en apercevoir au bord de l'Yzeron.
- 2/ Ce sont des plantes médicinales. On peut les observer dans le Sentier des symboles du parc Chabrières-Arlès.
- 3/ Ce sont des arbres. On peut en trouver dans le cimetière d'Oullins.

Si vous avez la réponse, rendez-vous sur le stand de la mairie présent à la Fête de l'iris les 16 et 17 mai. Une surprise vous attend.

Déchèterie mobile : une solution pour vos encombrants



Dans le cadre d'une réflexion sur le développement durable et la mise en place d'un Agenda 21, la Ville d'Oullins a opté pour un nouveau système de collecte des encombrants. Au vu des nombreux inconvénients et des problèmes de sécurité posés par la collecte en porte à porte, la municipalité a opté pour une formule écologiquement responsable tout en garantissant un service optimum pour la population. Trois ou quatre fois par an (au lieu de deux fois actuellement) une déchèterie sera postée pour une journée dans un quartier différent de la ville : les Oullinois, munis d'un justificatif de domicile, pourront y déposer leurs encombrants. Ce système de déchèterie mobile a été testé l'an passé à Oullins : plus de 13 tonnes de déchets ont été collectés.

La première opération 2009 de déchèterie mobile aura lieu le **samedi 6 juin de 8h à 16h** sur le parking de la gare. Un agent de déchèterie assurera l'accueil, identifiera les déchets et les orientera vers les bennes adaptées. Cet agent pourra refuser un déchet

non conforme à la réglementation de la collecte. Le volume des déchets présentés devra être inférieur à 3 m³.

Seront collectés :

- Monstres ou encombrants divers : meubles, moquettes, matelas, sommiers, etc.
- Bois traités et non traités : bois de mobilier, planches, caisses...
- Métaux : vélos, objets en fer, en acier, pièces métalliques...
- Déchets ménagers spéciaux : acides, aérosols, peintures, vernis, colles, solvants, hydrocarbures, tubes néons, piles, batterie, produits phytosanitaires.

Ne seront pas collectés :

- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : télévisions, radios, ordinateurs, électroménager...
- Pneus,
- Déchets verts : tonte de pelouse, branches d'arbres...
- Déchets de chantier, gravats...
- Moteurs,
- Ordures ménagères,

- Déchets relevant de l'activité professionnelle des artisans ou commerçants...

Une solution sera proposée aux personnes âgées ou à mobilité réduite : elles doivent se faire connaître auprès du service voirie et cadre de vie avant le 4 juin.

Le système de déchèterie mobile permet de garder une ville propre et des trottoirs sécurisés et accessibles : le dépôt sauvage de déchets sur la voie publique est strictement interdit.

Sachez par ailleurs que la collecte d'encombrants n'est qu'une solution ponctuelle proposée par la Ville : deux déchèteries situées à proximité d'Oullins vous accueillent toute l'année (coordonnées en page 18).

Infos pratiques

Samedi 6 juin de 8h à 16h
parking de la gare

Renseignements :

Service voirie et cadre de vie
Tél. 04 72 39 73 13

Conseils de nos jardiniers

Au mois de mai, c'est le moment de fleurir vos balcons. Dans vos bacs ou jardinières, mettez un substrat additionné d'un engrais organique et laissez une « collerette » pour pailler. Ce paillage vous permet de garder la fraîcheur plus longtemps et de diminuer votre consommation d'eau.

en bref...

Démoustication

La campagne de démoustication a débuté en mars et est organisée par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (E.I.D.). Elle consiste à traiter les larves qui se développent dans chaque point d'eau. Un registre de recueil d'information est déposé en mairie : tout habitant peut y mentionner ses remarques concernant d'éventuelles nuisances.

EID : Tél. 04 72 02 13 73

Antennes de téléphonie mobile : le Maire prend un arrêté de réglementation

Depuis le début des années 1990, la diffusion des téléphones mobiles s'est très largement propagée et la France compte aujourd'hui près de 40 millions d'abonnés titulaires d'un forfait et plus de 58 millions d'utilisateurs. Pour répondre à cette demande, des antennes de téléphonie sont installées sur le territoire français. Selon un principe de précaution, la municipalité a exprimé depuis août 2003 son opposition à l'installation de nouvelles antennes sur Oullins. En mai 2007, la municipalité a réaffirmé sa position en décidant d'appliquer un moratoire sur toute nouvelle installation d'antennes sur le territoire de la commune. Prenant en compte les inquiétudes de certains riverains, l'équipe municipale a également saisi le comité consultatif environnement afin de préparer une charte renforcée de concertation et d'information des populations concernées ou pouvant l'être, en collaboration avec les associations. Depuis le conseil municipal du 30 janvier 2008 et le vote d'une délibération

permettant d'appliquer une convention renforcée, le moratoire est maintenu jusqu'à la ratification de la convention par les différents opérateurs de téléphonie mobile. Sous l'égide du ministère de la Santé, une table ronde intitulée « Radiofréquence, santé, environnement » s'est tenue le 23 avril dernier et a abouti à un plan d'actions. Sans attendre ce travail, le Maire a pris le 8 avril 2009 un arrêté visant à interdire l'implantation de tout dispositif émettant des champs électromagnétiques à une distance inférieure à 100 mètres des écoles et des crèches. Il précise également que les antennes en place devront garantir une émission électromagnétique ne dépassant pas 0,6V/mètre. La municipalité privilégie donc le principe de précaution. Elle tient cependant à rappeler que les études scientifiques actuelles soulignent que les antennes de téléphonie mobile entraînent une exposition aux champs électromagnétiques 100 à 100 000 fois plus faible que les téléphones portables eux-mêmes.



dossier

La Fête de l'iris grandeur nature

Rendez-vous annuel incontournable et coup d'envoi des festivités estivales de la commune, la Fête de l'iris aura lieu les 16 et 17 mai prochains. Organisée par la Ville d'Oullins, cette 19^{ème} édition sera particulièrement riche en animations, spectacles et activités diverses, et investira une fois encore le parc Chabrières-Arlès et les berges de l'Yzeron.



Entretien avec Clotilde Pouzergue, adjointe à la culture

Comment se présente cette édition 2009 ?

S'agissant de l'organisation générale de la Fête de l'iris, les principes restent les mêmes, à savoir une co-production de

cet événement entre les services de la Ville, les partenaires associatifs et les habitants. En revanche, on assiste à une montée en puissance de la participation et de l'implication de ces partenaires, notamment les associations, qui se sont fortement investies sur le projet dès le mois de novembre. Je tiens par ailleurs à souligner que de leur côté, les services municipaux, et je fais en particulier référence au service voirie et cadre de vie, notamment les Parcs et Jardins, ont été réellement partie prenante et force de proposition dans l'organisation.

Qu'est-ce qui caractérise aujourd'hui la Fête de l'iris par rapport à ses toutes premières versions ?

C'est en premier lieu une manifestation qui

se veut festive, conviviale et qui s'adresse au plus grand nombre, toutes générations confondues. La Fête de l'iris s'articule aujourd'hui autour de deux axes forts : l'art et la nature. L'art s'exprime à travers des spectacles de danse, de théâtre de rue, des concerts mais aussi des interventions d'arts plastiques... La nature est fêtée via les expositions et les animations, le rallye art et nature et par la mise en valeur du cadre où se déroule la fête. Ces animations sont destinées à faire découvrir ou mieux connaître notre environnement et à sensibiliser le public à son respect et à sa préservation.

Le thème « planète verte » qui avait vu le jour l'année dernière sera-t-il encore présent sur l'édition 2009 ?

Absolument, et à cet égard, l'environnement et le développement durable seront à l'honneur. Un stand animé par le service voirie et cadre de vie accueillera les visiteurs durant les deux journées. Ils y trouveront des réponses

concernant la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Ville et sur la gestion différenciée appliquée au quotidien par le service parcs et jardins. Dans ce même esprit, et afin de maîtriser l'impact environnemental de la fête, la Ville va faire réaliser un bilan écologique par un organisme indépendant. Ceci permettra de réduire son impact sur l'environnement.

Infos pratiques

Dates : samedi 16 mai de 14h à 19h,
dimanche 17 mai de 11h à 19h

Lieux : parc Chabrières-Arlès et berges de l'Yzeron

**Entrée libre - spectacles, ateliers et animations
entièrement gratuites**

Pour plus d'infos : Tél. 04 72 39 73 13
ou www.ville-oullins.fr

Parcs de stationnement recommandés :
Les parkings Arlès-Dufour, de la gare, Edouard Herriot

Programme détachable dans ce numéro

Projet Connexions : la parfaite symbiose entre l'art et la nature

« Connexions » est un événement artistique au cœur de la Fête de l'iris. Il vise d'une part à faire participer directement des habitants au processus de création d'œuvres d'art, et d'autre part à mettre en relation le public avec ces œuvres exposées à l'occasion de la Fête de l'iris.

Pour la 2^{ème} édition du projet « Connexions », la Ville a sélectionné trois artistes parmi des dizaines de dossiers. Ces artistes plasticiens ont eu la mission de créer des œuvres originales au cours d'ateliers impliquant des enfants de l'école primaire Ampère, des collégiens de l'établissement Pierre Brossolette et des personnes accueillies au centre d'accueil du Second Eveil. Ces ateliers se sont déroulés de mars à mai.

Fil de vie ⁽¹⁾

Sous ce thème, l'artiste Made a fait participer les enfants de l'école Ampère (suivis par la SEELO) à la conception de vêtements réalisés à

partir de branchages. Les résultats de cette symbiose seront pendus sur des cordes à linge le long des berges de l'Yzeron, tels des « fils de vie partagés avec la nature ».

Les voitures en carton ⁽²⁾

Sous la direction de Benedetto Bufalino, qui interroge notre rapport quotidien à la voiture, les élèves d'une classe de 5^{ème} SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel) du collège Brossolette ont réalisé différents véhicules automobiles à partir de carton. Ces véhicules prendront vie en sillonnant l'espace public autour et dans le parc Chabrières-Arlès.

Habiller, c'est habiter ⁽³⁾

Myriam Martinez, artiste plasticienne, a fait intervenir des personnes accueillies par Second Eveil pour la réalisation d'œuvres élaborées en fil à tisser à partir de la technique du crochet. Ces créations, auxquelles s'ajouteront celles de l'artiste, serviront à habiller l'un des arbres du parc Chabrières-Arlès. Ce mariage de l'écorce et du tissage de même que la combinaison graphique du feuillage et de la maille contribuent à créer un univers poétique et imaginaire.



en bref...

Election de l'iris 2009

Venez élire l'iris de l'année ! Une présélection de 5 variétés, d'où émergera l'heureux élu, a été réalisée par le service parcs et jardins. Les nominés sont présentés au public sur le site Internet de la ville. Les votes du public sont enregistrés via le site www.ville-oullins.fr du 5 au 15 mai.

Vous pourrez également voter sur place le samedi 16 mai, sur le stand de la mairie.

Crée-moi un oiseau

Artiste plasticienne, Chantal Payet organise un atelier pour tous les publics sur le thème « l'oiseau botanique ». Elle propose aux participants de créer un objet original à partir de matériaux naturels. Chacun pourra composer son « oiseau » selon ses goûts et son imagination.

Samedi et dimanche - au Village

Atelier Manga

Destiné aux jeunes à partir de 12 ans, cet atelier est animé par Santy Hoang. Il a pour but de les initier aux techniques du dessin manga utilisées notamment pour travailler les expressions du visage.

Samedi et dimanche de 16h30 à 18h30
Salle des Fleurs

Marché de la création : plus de 100 exposants

A l'instar des années précédentes, le marché de la création se déroulera le long des berges de l'Yzeron le samedi et le dimanche de 11h à 19h. En revanche, le nombre d'exposants est beaucoup plus important cette année puisqu'ils seront une centaine d'artistes et artisans à présenter leurs œuvres au public. Le marché s'étend du début du boulevard de l'Yzeron jusqu'à la passerelle Lionel Terray.

Les différents stands seront répartis par discipline artistique : peinture, sculpture, objets d'art, décoration... Une nouveauté cette année : un espace spécifique combinant toutes les expressions artistiques sera consacré aux jeunes créateurs de moins de 25 ans qui seront plus d'une vingtaine à exposer.

Cette année, ce sera aussi l'occasion pour des associations qui dispensent des cours d'arts plastiques (Patronage Laïque d'Oullins et Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français) de présenter les œuvres de leurs adhérents. Vous pourrez les retrouver au début du marché.



Que la fête commence !

Cette année encore, de nombreux spectacles viendront animer la Fête de l'iris et égayer votre balade dans le parc : musique, théâtre, cirque, danse, contes... il y en aura pour tous les goûts. Ouvrez grand vos yeux et vos oreilles.

Musique !

Samedi, la fête commencera dès 14h en musique avec l'Harmonie de l'EHO sur les berges de l'Yzeron. Le parc sera quant à lui investi à 14h30 et 16h par le Trad'Band des violons, de joyeux lurons éminents violonistes qui égayeront vos oreilles avec un heureux mélange de musiques régionales, celtiques, orientales ou encore du folklore des pays de l'Est. A 18h sur la Terrasse, le quatuor Ginkgoa vous entraînera sur les rythmes d'Amérique du sud.

Dimanche, c'est la fanfare de Music'85 qui ouvrira les festivités à 11h30 le long des berges de l'Yzeron. Elle sera suivie à 14h par « La Comple' Mandingue », orchestre constitué de quatre balafons, d'un djembe et d'une batterie : elle fera résonner les rythmes et musiques traditionnels du Burkina Faso, fera un clin d'œil aux musiques populaires et

vous proposera également des compositions originales.

Et si on dansait ?

Tout au long du week-end, vous avez la possibilité d'assister à des spectacles de danse, des improvisations mais aussi de participer à des initiations de danse country, hip hop, danse contact, capoeira...

La majorité de ces démonstrations sont proposées par des associations oullinoises. Les visiteurs sont invités à assister le samedi à 17h et le dimanche à 16h, à une déambulation chorégraphique dans l'Iriseraie avec la compagnie PI.EL : quand la danse et la poésie se frôlent...

Et si on riait ?

Ils sont cinglés ces 3 Sanglés de la Brigade de dépollution : ils vont crapahuter et s'envoler dans la Clairière le dimanche à 17h, à



© Philippe Lavandy



la recherche d'échantillons d'air pollué. Une succession de cascades dans un univers aérien délirant.

Samedi et dimanche dans le parc, suivez la balade de Plumo le clown. Ecoutez aussi les balades qu'il interprète en s'accompagnant de tous ses instruments, petits compagnons de voyage avec qui il sait dialoguer sur tous les tons.

Programme complet détachable dans ce numéro.

La nature page à page

La bibliothèque se met au vert et investit la Salle des Fleurs où elle organise une série d'animations dont la nature est reine.

Exposition « au jardin »

Cette exposition est constituée d'originaux à partir de l'album éponyme créé par Katy Couprie et Antonin Louchard et édité en 2002 chez Thierry Magnier. Cette balade illustrée de photos, dessins, aquarelles et peintures montre le jardin sous tous ses aspects et dans tous ses états.

Une animation destinée aux jeunes sera réalisée autour de cette exposition. Des ateliers leur permettront de s'exprimer artistiquement sur ce que leur inspire ce jardin à travers les saisons.

Des livres remarquables

Une exposition de livres remarquables sera présentée au public adulte. Ces ouvrages, issus du fonds patrimonial de la bibliothèque municipale, sont des livres d'artistes traitant essentiellement de la nature et de la flore.

Raconte-moi Fleurette

Il s'agit d'un conte destiné à tous les publics évoqué par Laurence Berthelon, comme une grande balade en forêt, à travers champs, dans un jardin... dans une nature où il y a tout à voir, à entendre, à sentir...



en bref...

Atelier de peinture



L'Entente des Peintres Oullinois propose un atelier de peinture le samedi. Destiné à l'initiation pour les adultes et les enfants dès 7 ans, cet atelier se déroulera le samedi à l'Iriseraie de 14h à 17h.

Une fête tournée vers le développement durable

Les visiteurs pourront s'informer sur les actions de développement durable mises en œuvre par la commune et sur l'Agenda 21 grâce à un stand tenu par le service voirie et cadre de vie. Une exposition informera de la technique de « gestion différenciée » appliquée par le service parcs et jardins. Le public pourra s'informer sur les techniques du désherbage

thermique, le paillage des plantes et des massifs pour limiter l'évaporation d'eau et la présence des adventices, le traitement et l'amendement écologiques des sols. Cette rencontre avec les spécialistes des espaces verts de la Ville sera donc l'occasion pour les jardiniers amateurs de parfaire leurs connaissances en matière d'éco-jardinage.

Le Rallye Art et Nature : en route !

Plus de 200 personnes ont participé à ce rallye l'année dernière. Fort de ce succès, la Ville renouvelle cette expérience ludique et propice à la découverte du Parc.

Il s'agit d'un circuit d'orientation et d'observation dans le parc. Environ une heure et demi est nécessaire pour parcourir les 11 étapes. Au cours de cette déambulation, les participants pourront découvrir les œuvres réalisées dans le cadre du projet Connexions et traverser le marché de la création.

Munis d'un questionnaire, les « explorateurs » devront chercher des indices et trouver les bonnes réponses sur des thèmes associés à la nature et au développement durable. Le départ sera situé au « Village ».

Ce parcours est organisé en partenariat avec le Grand Lyon, l'association Naturama, l'Association philatélique oullinoise, le Groupe Mycologique et Naturaliste d'Oullins, l'association Pour l'Histoire d'Oullins et l'association Excalibur.

Inscriptions sur place, stand Naturama



Les animations « Planète verte »

La Fête de l'iris est un rendez-vous culturel mais aussi une fête d'hommage à la nature. Profitez de ce moment de détente pour apprécier cet environnement privilégié.

Rendez-vous au Café de la Planète

Vous y serez accueillis le dimanche à 16h par les jardiniers du Golf qui vous feront partager leur expérience et leur point de vue en matière de bonnes pratiques au jardin. Les bonnes pratiques à table seront aussi au programme du Café de la Planète le samedi à 16h.

Timbrez les idées durables

Au Village, l'Association Philatélique Oullinoise présente une sélection de timbres, dont certains

spécialement conçus autour du développement durable.

Vivez au Moyen Age

L'association Excalibur installe son campement au Grand tronç. Découvrez les plantes et leur usage au Moyen Age et... dégustez sans modération.

Des fleurs à foison

Samedi et dimanche à la Clairière, le Groupe Mycologique et Naturaliste d'Oullins propose une magnifique exposition de plus de 500 fleurs sauvages.

Nos amis les bêtes

L'association Arthropologia vous fera découvrir au Village les insectes et les plantes utiles au jardin. Dimanche à 11h30 et 17h30, vous ferez la connaissance des nombreuses plantes comestibles du parc Chabrières-Arlès à l'occasion d'une balade gustative.

Arbres remarquables

L'association Pour l'Histoire d'Oullins présente une exposition à la Salle des Fleurs sur les arbres remarquables d'Oullins.



ville d'Oullins

vosre été
en couleurs

- Zoullimômes**

27 avril au 15 mai

écoles d'Oullins
théâtre de la Renaissance
- Fête de l'iris**

16 & 17 mai

parc Chabrières-Arlès
berges de l'Yzeron
- Présentation saison théâtrale 2009-2010**

26 au 28 mai

théâtre de la Renaissance
- Paroles en festival**

28 mai

salle ou caveau
Centre de la Renaissance
- Les abonnés font leur cabaret**

8 & 9 juin

théâtre de la Renaissance
- Soirée slam**

12 juin

salle ou caveau
Centre de la Renaissance
- ECHO**

12 au 26 juin

hall Raspail
Hôtel de Ville
- Fête de la musique**

21 juin

dans toute la ville
- Festival Ecran Total**

27 juin au 9 juillet

à la tombée de la nuit
dans quatre quartiers de la ville
- Feu d'artifice**

13 juillet

Berges de l'Yzeron

www.ville-oullins.fr

Le prix TOCEMA pour Oullins Centre-Ville

Depuis sa création en 2007, l'association Oullins Centre-Ville œuvre pour la dynamisation du commerce à Oullins. Conseils aux commerçants, formations, actions de communication... tout est fait pour maintenir et développer un tissu économique varié et de qualité dans le centre-ville. Cette démarche particulièrement développée dans les pays anglo-saxons et nordiques, a pour objectif de faire participer l'ensemble des acteurs économiques à la dynamisation des centres-villes. Après plus d'un an d'existence, Oullins Centre-Ville et ses partenaires sont récompensés pour leur politique : le 23 avril dernier, l'association s'est vue officiellement attribuer le label TOCEMA (Town Center Management)

par Bruno Tarlier, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Ce label européen piloté par l'Association du Management de Centre-Ville de Belgique est une reconnaissance et une chance pour l'avenir. Il lui permet de valoriser le travail réalisé par le partenariat public/privé et d'entrer dans un réseau européen basé sur l'échange et les rencontres entre professionnels. Ce label regroupe aujourd'hui plus de 1 000 villes membres et 10 partenaires privilégiés émanant de 9 pays différents. « Même si nous avons des spécificités nationales, nombre de



pays européens doivent répondre à la même problématique de maintien et développement du commerce de proximité. Grâce à l'obtention du label TOCEMA, nous allons pouvoir bénéficier de l'expérience des autres villes européennes », précise Nathalie Paredes, présidente de Oullins Centre Ville. Cette année 2009, trois centres-villes français ont obtenu le label : Saint-Etienne, la Presqu'île de Lyon et Oullins.



Modification des horaires du BIJ et de l'Espace emploi

En raison de la création du service jeunesse et de la restructuration du service développement économique et emploi, les horaires du Bureau Information Jeunesse (BIJ) et de l'Espace emploi évoluent.

A partir du 5 juin, les permanences de l'Espace emploi auront lieu désormais :

- le lundi après-midi de 14h à 18h au sein du BIJ (10 rue Orsel),

- le vendredi matin de 8h30 à 12h, au PIVO (avenue Jean Jaures).

Par ailleurs, le Bureau Information Jeunesse sera également ouvert le vendredi matin de 8h30 à 12h. Ces nouveaux horaires entrent en application à partir du 14 mai.

Renseignements : www.ville-oullins.fr

Animations pour la Fête des Mères

A l'occasion de la Fête des mères, l'association Oullins Commerce convie les enfants et leurs parents à une journée de fête dans le centre-ville. Après vous être fait maquiller, vous pourrez voir des échassiers dans la Grande rue, écouter un orchestre sur le parvis de l'Hôtel de Ville ou encore profiter des jeux géants qui seront sur la place de Laitre de Tassigny. Vous pourrez également admirer les dessins produits par

les enfants des écoles maternelles et primaires à l'occasion du grand concours organisé par Oullins Commerce. Les gagnants seront récompensés à l'occasion d'une cérémonie devant l'Hôtel de Ville à 17h, en présence de François-Noël Buffet, Sénateur-Maire d'Oullins.

Samedi 6 juin de 14h à 18h - Grande rue

Renseignements : Tél. 04 78 50 19 90

en bref...

nouveau commerce

- **Flash-tendances**
(remplace Chrono destock)
Vente flash de vêtements
130 Grande rue
Ouvert le dimanche

nouvel artisan

- **Laurent Castejon**
électricité, automatisme, climatisation, chauffage - 14 rue Etienne Dolet
Tél. 06 63 60 21 13

agenda

- **19 mai à 10h**
Réunion d'information sur Graines de SOL
(rue de la République à Pierre-Bénite
Tél. 04 78 51 23 94



Parcours du cœur : un bilan positif

Challenge réussi pour la Ville et ses partenaires : la 2^e édition du Parcours du cœur a réuni plus de 200 personnes.

Plus de 200 Oullinois ont participé au Parcours du cœur le 29 mars dernier.



Organisée par la Ville d'Oullins et la Fédération française de cardiologie, cette manifestation s'adressait à tous, sportifs ou non, enfants ou seniors, afin de découvrir les bienfaits que procure la pratique d'une activité physique régulière. La pratique de la marche, du vélo ou de toute autre activité physique permet en effet de prévenir les problèmes de surpoids, la pression artérielle et le risque cardiovasculaire. Pour cette deuxième édition, le service des sports de la Ville a donné rendez-vous aux volontaires au parc naturel de l'Yzeron : il a proposé un parcours pour la marche et un parcours pour le jogging. Les personnes présentes, enfants, parents, grands-parents, se sont prêtées au jeu. Le long de ces parcours, plusieurs professionnels de la santé donnaient conseils et informations. Les Secouristes

d'Oullins présentaient les gestes simples des premiers secours. Des infirmières pouvaient effectuer des tests de glycémie et le calcul de la masse grasseuse. Les responsables de la section athlétisme/course sur route du CASCOL ont fait part de leur expertise sur la pratique sportive.

Pour cette édition des Parcours du cœur, les enfants des écoles avaient été sollicités. Sur la manifestation, ils pouvaient participer au concours de dessin organisé par le service des sports sur le thème « sport et santé » : une trentaine d'enfants de 6 à 11 ans ont exprimé leur talent. Si tous les enfants se sont vus remettre une médaille pour les récompenser et les remercier d'avoir participé au Parcours du cœur, c'est l'école Jean de la Fontaine qui gagne le « Challenge collège » grâce à la présence nombreuse de ses élèves.



Baptême international de capoeira : ça vaut le coup d'œil !

Depuis 2001, le Patronnage Laique Oullinois (PLO) organise une manifestation dédiée à la capoeira. Les 30 et 31 mai, Oullins vit au rythme des berimbau, pandeiro ou atabaque. C'est au son de ces instruments de musique traditionnelle brésilienne que les capoeiristes vont se confronter, ou plutôt « jouer ». Qu'ils s'agissent d'enfants ou d'adultes, ils viendront de toute la France mais aussi d'Italie ou d'Espagne pour participer aux stages proposés par le PLO, faire leur « baptême de capoeira » ou effectuer le « passage de cordes » : cette cérémonie

marque en quelque sorte le passage d'un grade à un autre. Une soixantaine d'enfants de la section capoeira du PLO participera à cet événement. Quant au public oullinois, il aura la chance de découvrir le talent de Mestre Zé Doro, « maître de capoeira » depuis 1987 et celui de ses élèves à l'occasion de l'impressionnante « roda de rue » qui aura lieu le samedi 30 mai à 18h15 devant l'Hôtel de Ville. Ne ratez pas cette démonstration !

Renseignements : PLO - Tél. 04 78 51 34 26

en bref...

Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié accueille toutes les personnes intéressées par des activités culturelles et de loisirs. Il propose des causeries, des rassemblements festifs, des diaporamas ou encore des sorties. Le club fonctionne tous les vendredis de 14h30 à 17h au Centre social Moreaud. Le 15 mai, le club proposera une conférence sur la « naturopathie ».

Renseignements : Tél. 04 72 66 39 39

Tournois de printemps du CASCOL football

Du 9 au 24 mai, tous les jeunes footballeurs du CASCOL se retrouveront sur la pelouse pour le grand tournoi du printemps. Organisé par le CASCOL, cette compétition rassemble des jeunes de toute la région. Ils viendront de Chambéry, Valence, Macon, Grenoble voire même de Besançon pour affronter les Oullinois dans des matchs

décisifs ! Plusieurs catégories de joueurs seront représentées : débutants, poussins, benjamins, 13 ans, 14 ans 15 ans, 18 ans. Ils se rencontreront au stade du Merlo ou de la Clavière et espèrent bien drainer des supporters nombreux et enthousiastes !

Calendrier : voir page 18

Répétition Zoullimômes à l'école Jules Ferry...



Ce jeudi 23 avril, c'est jour de répétition générale à l'école Jules Ferry pour une classe de CM1 et CM2. Dans quelques jours, ces jeunes écoliers se produiront devant leurs camarades, leurs parents et un public averti sur la scène du théâtre de la Renaissance. En attendant, l'heure est aux derniers ajustements. L'enseignante commence la séance par un échauffement de la voix, pendant que Stanislas Pierrel, musicien intervenant de la Ville, s'installe avec sa guitare. La scène est simulée par du scotch sur le sol et les recoins du gymnase de l'école font office de coulisse. Les premiers conseils sont donnés, tout le monde prend sa place. Stanislas démarre son thème à la guitare et les petits artistes entrent en scène. Jasmine chante à tue-tête, Morgan, Patrice et Narjes prennent très à cœur leur rôle. La répétition dure plus d'une heure : on ajuste les voix, on baisse une chanson d'un demi-ton, on revoit certaines parties de la chorégraphie...

Dans l'ensemble, le spectacle est en place. Même si la concentration baisse parfois, les enfants sont force de proposition jusqu'à la fin de la répétition : grâce à Brittany, on se remémore la gestuelle d'une chanson, grâce à deux copains, on trouve une fin plus drôle... Les langues sont déliées et l'imagination débridée mais l'enseignante et le musicien savent mettre à profit ces idées dans une mise en scène réglée comme du papier à musique... Heureusement car Elena avoue avoir le trac en pensant aux représentations en public. Elodie renchérit : « En plus, je crois qu'il y aura le Maire ! ». Les yeux s'agrandissent et les rires fusent. Pourtant, les enfants peuvent présenter sans crainte leur travail. Le spectacle est de grande qualité et on aimerait qu'il ne se termine jamais. Vous chanterez d'ailleurs avec eux : « Même si, j'ai du mal à mettre un point final... ».



Festival Zoullimômes : du 27 avril au 12 mai à 14h dans les écoles Jules Ferry et Jean Macé et du 7 au 15 mai à 19h au Théâtre de la Renaissance.

Renseignements : Tél. 04 72 39 74 91

Paroles en festival : « Menu du jour »

Elisa de Maury est une « conteuse gourmande » qui raconte des histoires comme d'autres cuisinent. Invitée par la bibliothèque d'Oullins dans le cadre de « Paroles en festival », elle évoquera plusieurs contes : certains ne manquent pas de sel, les autres seront de vraies douceurs, et aucun ne vous laissera un goût amer dans la bouche. La conteuse mâchera ses mots, les distillera selon une recette éprouvée, émulsionnera la parole pour la rendre légère et aérienne. Toutes ses histoires, une fois entendues, rendront tout leur arôme ! Pour ses spectateurs, elle se mettra également aux fourneaux pour nous

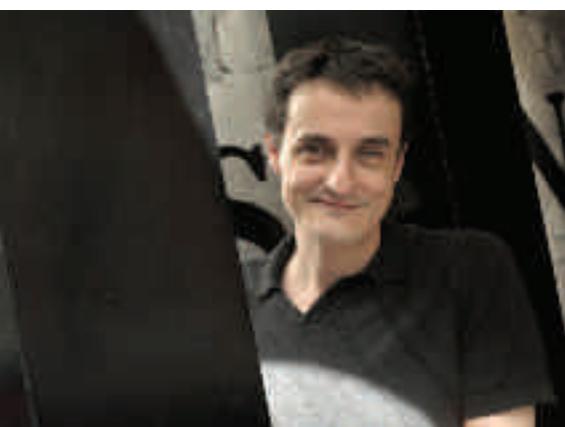
proposer ses spécialités. Au « Menu du jour » : ailes et pattes en bataille, consommé d'oignons et cœur de carottes, couscous à la viande très fraîche, escargot sur loup de terre, surprise du chef, douceur orientale et doux mélange des forêts. Après les oreilles, ce seront donc les papilles qui seront sollicitées. La conteuse cuisinière n'hésitera pas à faire flamber les rêves de chacun, alors à table !

Judi 28 mai à 19h30 - Salle du caveau du Centre de la Renaissance

Réservation indispensable au 04 72 39 74 99 jusqu'au 20 mai pour le conte et/ou le repas.

Nomination aux Molières pour Jean Lacornerie

Le spectacle « Lady in the dark » mis en scène par Jean Lacornerie faisait partie des



quatre nominés aux Molières dans la catégorie « meilleur spectacle musical ». Cette comédie musicale de Kurt Weill, Ira Gershwin et Moss Hart a été applaudie à tout rompre à l'occasion de ses représentations en 2008 au théâtre de la Renaissance et de la tournée qu'il a menée dans toute la France.

La cérémonie s'est déroulée le 26 avril : Jean Lacornerie ne raffe pas le Molière mais la sélection de son spectacle est une reconnaissance de la qualité de son travail.

en bref...

Recherche musiciens

A l'occasion de la Fête de la musique 2009, la Ville d'Oullins lance un appel aux musiciens, chanteurs, groupes ou ensembles qui souhaitent se produire gratuitement sur une scène ouverte. Celle-ci sera située dans le quartier Ampère. Dossier de candidature disponible en mairie et sur www.ville-oullins.fr.

Limite d'inscription : 2 juin 2009

Renseignements : Tél. 04 72 39 73 13

Epopée théâtrale

Les élèves de la 6^{ème} « Théâtre » et de l'atelier théâtre du collège Brossolette se sont rendus à Paris le 15 mars dernier pour un périple quasi initiatique : visite de l'église où Molière fut baptisé, de la Salle Richelieu qui abrite la Comédie Française, du Musée du Louvre. Les élèves ont également eu la chance incroyable d'assister à la représentation de « Cyrano de Bergerac », mis en scène par Denys Podalydes et de rencontrer le comédien Michel Vuillermoz, sociétaire de la Comédie Française.

Exposition ECHO

Du 11 au 26 juin, les enfants des écoles vous invitent à visiter l'exposition ECHO - Environnement, Citoyenneté et Handicap à Oullins. Conçue durant l'année scolaire, cette exposition rend compte de leur travail de réflexion sur les démarches citoyennes et de développement durable.

Hall Raspail - Hôtel de Ville

Elus socialistes et apparentés



J.L. Ubaud

DONNONS UNE COHERENCE AUX GRANDS PROJETS A VENIR

Oullins est au cœur de plusieurs projets majeurs : - L'arrivée du métro à la Saulaie et son prolongement aux hôpitaux Sud pour la réalisation duquel Jean Louis Ubaud, votre Conseiller général, est intervenu fortement auprès du Sytral dont il est administrateur, et dont il a obtenu que les études soient inscrites dès ce plan de mandat. - Le TOP qui, quel que soit son tracé, nous concerne par l'importance d'un tel projet d'agglomération, et enfin - L'aménagement du site SNCF.

Ces grands chantiers, tous déterminants pour l'avenir d'Oullins, sont aujourd'hui traités indépendamment les uns des autres, alors qu'à l'évidence une cohérence et une cohésion s'imposent entre eux et qu'ils doivent être coordonnés dans les études, dans les réalisations et dans leur fonctionnement. Il en va de la réussite des projets. A cette fin, il est indispensable de fixer dès maintenant des objectifs prioritaires pour le devenir des terrains SNCF. Au-delà du projet de métro, qui est en cours de réalisation, nous devons donner la priorité à deux équipements publics : restituons à la Saulaie une école complète afin de mettre fin au « busing » municipal et aménageons dans notre commune une salle

polyvalente qui lui fait défaut chaque jour. Obtenons aussi la suppression du passage à niveau rue Pierre Sénard. Engageons-nous dans un projet d'excellence en matière de logement, abandonnons le bétonnage débridé et réservons la primeur à la mixité du logement et au respect de l'environnement en développant un éco quartier où domineront des constructions à énergie positive. Enfin, intégrons l'activité et notamment le commerce à cet aménagement. Dégageons donc 4 axes directeurs, complémentaires et structurants : Transports en commun en intermodalité, équipements publics, logements, commerces, et faisons du développement durable un objectif pour notre ville.

Il faut pourtant déplorer la totale opacité entretenue par M. Buffet sur ses propres projets pour le site SNCF. Durant la campagne des municipales, il a promis tout à tout le monde, dans tous les sens, c'est-à-dire bien plus que la surface disponible et que les financements possibles. Nous avons aujourd'hui besoin d'un vrai débat clair sur ce sujet avant que, comme à son habitude, M. Buffet nous sorte un paquet tout ficelé sans consultation préalable aucune.

Le Grand Lyon ayant acheté les terrains SNCF pour réaliser l'aménagement du site,

Jean-Louis Ubaud a donc soumis à Gérard Collomb sa vision d'une complémentarité et d'une coordination des projets. Partageant cette vision, G. Collomb s'est engagé à mettre en place au niveau du Grand Lyon les moyens nécessaires pour préserver cette cohésion.

Vous connaissez l'implication de votre Conseiller général au Sytral : il a obtenu que le métro soit inscrit au programme du Sytral en 2001 lors du changement de majorité politique. Avant cette date, le métro à Oullins n'était que discours et annonce sans concrétisation ni financement. A Oullins comme à l'Elysée, la droite s'agite à seule fin de communication médiatique, d'autres agissent, font avancer les dossiers et se concrétiser les projets pour notre ville.

C'est dans cet esprit-là, avec cette volonté concrète et réelle, mu par un souci de transparence que Jean-Louis Ubaud va poursuivre son action auprès du Sytral et du Grand Lyon pour que ces projets soient tous une chance et une réussite pour l'avenir d'Oullins.

Permanence le lundi de 17h à 19h, salle des élus en mairie.
jl.ubaud@yahoo.fr
www.psoullins.fr



J. Séchaud



H. Pommeruel

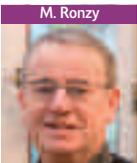


M. Blanc



I. Iglesias

Elu Les Verts et apparentés



M. Ronzy

PLUS D'ÉQUITÉ, C'EST URGENT !

Le traitement de la « crise », loin de réduire les inégalités, les exacerbe. D'un côté, seule la mobilisation forte permet d'augmenter les primes de licenciement ; de l'autre, il suffit de réunions « policées » pour décider, par exemple, d'une hausse de 25% du salaire

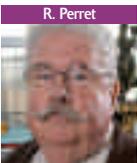
fixe du PDG d'EDF (900 000 €/an).

Alors oui, il faut revenir sur le bouclier fiscal et augmenter les prélèvements sur les très hauts revenus pour dégager des ressources pour la relance ; il faut en finir avec les exonérations sociales et fiscales des heures supplémentaires pour contenir la remontée

du chômage des jeunes notamment, etc.

Ce plus d'équité est à mettre au cœur de la construction d'un système productif réparateur des dégâts écologiques : enjeu majeur, dès les élections européennes de juin.
lesverts-oullins@wanadoo.fr

Elu communiste



R. Perret

LES SÉGRÉGATIONNISTES

Nicolas Sarkozy et son ministre Darcos veulent l'abandon de la carte scolaire en 2010. Il y a du cynisme à défendre, au nom du libre choix, la suppression d'un outil qui joue un rôle non négligeable dans l'équilibre de notre société. Parallèlement, le gouvernement détruit

des milliers de postes d'enseignants et veut se débarrasser des RASED.

A ce propos, le maire d'Oullins a commis un chef d'œuvre de duplicité dans le dernier Profil, se posant en défenseur de l'école. Était-ce pour faire avaler son calamiteux règlement des cantines, ou doit-on en

conclure que notre premier magistrat est en désaccord avec le bien en cour sénateur Buffet, qui vote, sans état d'âme, les pires méfaits de la politique anti-sociale de Sarkozy ?

Robert Perret
pcf.oullins@hotmail.fr

Elu Lutte Ouvrière



J.L. Renault

UNE POLITIQUE ANTI-SOCIALE

Avec la crise, on aurait pu penser que le maire aurait infléchi sa politique en faveur des catégories qui vivent le plus de difficultés. Eh bien, pas du tout ! Son programme pour cette année, c'est -

imperturbablement - la baisse des subventions au CCAS, moins de financement pour les personnes âgées, moins pour la famille, pas de projet de logement social dans les nouvelles constructions, et à la rentrée prochaine, plus de difficultés pour les familles

qui n'ont qu'un seul salaire pour inscrire leurs enfants dans une cantine scolaire.

Si le maire voulait rendre la vie plus difficile à ceux qui ont des petits revenus, il ne s'y prendrait pas autrement.

Mail : jean-luc.renault2@wanadoo.fr

Groupe "Oullins ensemble"

CULTIVONS L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE VILLE

Le cœur d'une ville bat grâce aux projets qu'elle est capable de porter. Nombreux ont été les détracteurs de la ZAC Narcisse Bertholey lors des démolitions et de la construction du parking souterrain ou des immeubles ; mais bien plus nombreux sont ceux qui se félicitent du nouveau visage de ce quartier qui donne aux habitants un espace public de qualité.

Bon nombre de ceux qui pourfendaient le réaménagement du quartier reconnaissent aujourd'hui son utilité tant pour le renouveau des logements que pour la qualité de vie qu'apporte l'aménagement d'une place et l'implantation de jeux d'enfants.

Cette étape franchie, il convient désormais de consolider la requalification de la Grande rue en harmonisant les espaces publics aux alentours de la rue de la Camille.

La restructuration de l'îlot commercial de la Camille a fait l'objet, en amont, d'une réflexion de longue haleine avec les commerçants, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Grand Lyon.

Ce projet d'envergure est le fruit d'un bilan partagé fixant des objectifs réalistes dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce).

Le remaniement de cet espace est l'occasion d'apporter de la cohérence entre différents éléments bâtis et de recomposer l'espace public en lui apportant une plus value qualitative. Le manque d'unité du lieu ne crée pas actuellement les conditions d'une attractivité suffisante alors même que le potentiel existe.

Les commerces alentours ont besoin d'un élément moteur pour entraîner une dynamique

et conforter la complémentarité entre des moyennes surfaces et les différentes boutiques qui font la trame du tissu commercial du centre-ville.

Un lieu de vie est à redéfinir sur cet espace. Il faut maintenir et améliorer les capacités de stationnement mais il est aussi nécessaire de rendre agréable cet îlot dédié tant à l'habitat qu'au commerce.

Une ville commerçante, comme l'est Oullins, doit être en capacité d'offrir les stationnements suffisants pour les habitants et les clients mais elle doit aussi apporter des touches urbaines et végétales qui permettent son embellissement pour améliorer le cadre de vie et susciter de la convivialité.

A l'initiative du Maire, le promoteur du projet immobilier a rencontré successivement les partenaires de l'association de management de centre-ville, les commerçants du quartier puis les riverains, afin de présenter la philosophie de l'aménagement et répondre aux interrogations de chacun.

Ce processus de concertation a permis de recueillir différents avis et de noter les suggestions des habitants. En effet, le succès du projet réside dans sa capacité à s'insérer dans un environnement relativement contraint et donner un nouvel élan au quartier.

L'équipe municipale pourrait se désintéresser de l'activité économique et laisser faire les choses malgré elle comme certains le préconisent dès lors que les finances publiques peuvent être engagées ; mais tel n'est pas notre choix. Rappelons-nous, par exemple, que certains bons esprits sont scandalisés quand le ravalement des façades de la Grande rue est aidé par une subvention municipale... Personne ne s'étonnera alors que les mêmes fassent des gestes chauds du manque

d'entretien de certains immeubles et s'indignent de l'effet négatif sur le commerce d'un environnement défraîchi... Avouons qu'il y a quelque schizophrénie dans une telle attitude !

Autour du Maire, notre équipe souhaite qu'Oullins soit une ville à vivre, avec un parcours résidentiel complet, des espaces verts, des équipements publics, des entreprises et des commerces. Pour cela, il convient que la commune soit un partenaire du monde économique. L'ensemble des actions menées pour l'insertion, pour l'emploi, pour l'installation de nouvelles activités relève d'un objectif global : être une ville attractive et dynamique.

Les spécificités géographiques du territoire de la commune nous poussent chaque jour à rechercher les innovations nécessaires pour améliorer l'harmonie entre les différentes réalités que revêt Oullins.

Il est toujours possible de demander plus mais il est au-delà de l'entendement de supporter les vœux pieux d'une opposition qui a laissé le désert industriel se faire lorsqu'elle présidait aux destinées de la ville. Manier la critique permanente et ériger en principe l'incantation ne sont pas suffisants pour définir une politique alternative à des choix qui ont porté leurs fruits. L'installation d'une zone d'activités à la Saulaie et la multiplication des projets économiques dans la ville démontrent, s'il en était besoin, que le volontarisme est source de dynamisme. Ainsi, pour le tertiaire comme pour le commerce, nous avons pour but de maintenir et de développer l'activité économique car nous avons à cœur de faire flotter nos couleurs dans ce domaine comme dans tous ceux où les mérites de la ville sont reconnus.

François-Noël Buffet



Gilles Lavache



Philippe Locatelli



Christine Chaland



Christian Ambard



Louis Proton



Catherine Fleith



Marie-Laure Guirado-Devo



Georges Tranchard



Clotilde Pouzergue



Faten Mazigh



Michel Terrot



Marcelle Gimenez



Michèle Bonhomme



Marc Filu



Ghislaine Chichery



Patrick Le Gall



Hélène Natali



Bruno Gentilini



Bazimika Tuzolana



Philippe Souchon



Adrienne Degrange



Gilbert Morel



Nadine Corella



Hubert Blain



Huguette Jourdain



Jean-Pierre Scappaticci



CULTURE

En ville

- Du 27 avril au 15 mai
Festival Zoullimômes
Ecoles primaires Jules Ferry et Jean Macé et Théâtre de la Renaissance
- 12 mai à 19h
Conférence : « Arlès-Dufour, du Canal de Suez à l'Ecole Centrale de Lyon »
Salle du Caveau
Centre de la Renaissance
- 16 mai
Dédicace du livre de S. Fritsch
Librairie Spirale, Grande rue
- 16 et 17 mai
Fête de l'iris
Parc Chabrières-Arlès et berges de l'Yzeron
- 20 mai à 14h
Conférence de l'Université Tous Ages
Salle des fêtes
- 3 et 4 juin
Concert de fin d'année ALAEO
Salle des fêtes
- 6 juin à 20h30
Concert de l'EHO : musique de chambre
Salle Beethoven
Parc Chabrières-Arlès

Bibliothèque

- 28 mai à 19h30
« Menu du jour » (Paroles en festival)
Salle du Caveau
Centre de la Renaissance

Théâtre

Plus d'infos sur www.theatrearennaissance.com

- 26, 27 et 28 mai à 19h
3 soirées de présentations de saison

Cinéma

Plus d'infos sur www.theatrearennaissance.com

MJC

Plus d'infos sur www.clacson.fr

- 30 mai de 20h30 à 5h
Big foot dub party (Kanka, Akufene Xperien-z, Miniman, DJ Gregos, DJ Switch)
Clacson - rue Orsel

SPORT

- 8 mai à 20h45
Futsal Banane Foot
Gymnase Maurice Herzog
- 9 mai à 15h30
Matches de football : 13 ans D / Mornant 18 ans C / MDA
Stade du Merlo
- 9 mai à 15h30
Football : 13 ans C / Chaponnay
Stade de la Clavelière
- 10 mai
Matches de football à 10h : 15 ans B / Domtac à 13h : 13 ans B / Fleurs 15 ans A / Valence 14 ans A / Macon
Stade du Merlo
- 10 mai à 13h
Football : 18 ans A / Chambéry
Stade de la Clavelière

- 16 mai à 15h30
Football : 18 ans B / Montchat
Stade de la Clavelière
- 16 mai
Grand prix de France de Boogie
Gymnase Maurice Herzog
- 17 mai
Matches de football à 10h : 15 ans C / Domtac à 13h : 13 ans A / Grenoble à 15h : Seniors A / Marboz Seniors C / Portugais Vaulx
Stade du Merlo
- 17 mai
Football : 14 ans A / Besançon
Stade de la Clavelière
- 24 mai à 15h
Football : Seniors B / Montchat
Stade de la Clavelière
- 30 et 31 mai
9^{ème} baptême international de capoeira (Plo gym)
Gymnase Maurice Herzog
- 31 mai à 17h
Match du CISGO Volley ball
Gymnase Montlouis
- 6 juin
Gala d'arts martiaux
Gymnase Maurice Herzog

DIVERS

- 7 mai
Bal du Comité de vie du Lycée Chabrières
Salle des fêtes
- 9 mai à 16h
Journée de l'Europe : remise des prix du Quizz Europe
Hôtel de Ville
- 13 mai de 14h à 19h et 14 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Bourse aux objets
Salle Collovray - 7 rue Parmentier
- 15 mai à 14h30
Conférence Naturopathie
Centre social Moreaud
91 rue de la République
- 16 mai de 9h à 18h30
Vide-grenier (PLO Trampoline)
27 rue Diderot
- 16 mai de 8h30 à 18h
Vide-grenier de l'école Fleury Marceau
20 rue Marceau
- 16 mai de 9h à 17h
Vide-grenier de l'école des Célestins
35 boulevard Kennedy
- 17 mai de 10h à 18h
Far West à Saint Viateur
3 rue Henri Barbusse
- 27 mai à 19h
Conférence : Un euro-député : comment ça marche ?
Hall Raspail - Hôtel de Ville
- 29 mai
Défilé de mode du Lycée Jacquard
Gymnase Maurice Herzog
- 6 juin
Exposition de l'association Initiative quartier du Golf
Salle Collovray
- 6 juin de 8h à 16h
Collecte des encombrants
Parking de la gare



CARNET D'ADRESSES

HÔTEL DE VILLE

BP n° 87
69923 OULLINS Cedex
Tél. : 04 72 39 73 13
Fax : 04 78 50 81 78

HORAIRES

D'OUVERTURE

AU PUBLIC :

Lundi : 10h à 12h30 et 13h30 à 16h30
Mardi et mercredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30
Jeudi : 8h30 à 18h
Vendredi : 8h30 à 16h30
Samedi : 9h à 12h

N° VERT : 0800 013 477

Appel gratuit 24h/24h. Faites-nous part de vos idées, de vos critiques et de vos souhaits. Pour une

réponse, n'oubliez pas de laisser vos coordonnées.

N° VERT Propreté :

0800 717 888

Police Municipale :

04 37 20 12 00

PERMANENCES

OUVERTES AU PUBLIC
Toutes les permanences ont lieu à la **Maison des Sociétés, 37 rue Raspail.**

Impôts : le 1^{er} lundi du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes : le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur :

2^e et 3^e lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites) :

les 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h30. Sur rendez-vous au 0820 200 014

CRAM (Retraites) :

tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Avocat-conseil :

tous les vendredis de 10h45 à 12h15.

Boutique de droit

(Amély) : tous les vendredis de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS

Pour toute information, contactez le Service voirie et cadre de vie au 04 72 39 73 13

. Déchetterie de Pierre-Bénite, chemin de la Gravière.
Tél. 04 72 39 21 87

. Déchetterie de Francheville, Z.I de Taffignon, 29, route de la gare
Tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE

96, rue du Perron
Tél. : 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h à 18h.

MARCHÉS

Mardi (alimentaire) : place A. France de 7h30 à 12h.
Jeudi (mixte) : place A. France et rue de la République de 7h30 à 12h.
Vendredi (mixte) : rue Albert Schweitzer de 7h30 à 12h.
Samedi (mixte) : rues de

la Bussière, Berthelot et Lafayette de 7h30 à 12h30.
Dimanche (mixte) : place Kellermann de 7h30 à 12h.

PERMANENCES

M. Michel TERROT

Député du Rhône

8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
Tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET

Sénateur du Rhône

5 rue Orsel
69600 OULLINS
Tél. 04 72 39 36 00

M. Jean-Louis UBAUD

Conseiller Général

Hôtel du Département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
Tél. 04 72 61 74 33

**PHOTO NUMERIQUE
OFFRE SPECIALE**

A partir de **500 photos** 10x13cm

0,08€ la photo

soit 40€ tout compris les 500 photos

YAP@ PHOTO

128 Grande Rue (face mairie) OULLINS 04 78 61 71 13

LYON AUDITION 

Marilyne GUSTIN
Audioprothésiste D.E.

Appareillage auditif de l'adulte et de l'enfant

Contrôle de votre audition
Prêt et essai gratuit d'appareils*
Conseil en nouvelles technologies auditives
Protection anti-bruit



111, Grande Rue - 69600 Oullins
04 78 86 97 28

RAYNARD

Spécialiste traitement
et renfort de la charpente
depuis 1975

Ingénieur à l'échelle, un spécialiste des PERISOL 1416
à usage massif, application extérieure
Adhérent AFTB - Associé Francilien, Hano
+ isolation mobile - autre isolation - Stratégies
pour l'avenir de votre

Zone Artisanale
67230 St-Genis-les-Ollières

04 78 44 65 25 06 09 44 19 78

TRAVAIL SOIGNE - DEVIS GRATUIT

"LOU PING"

MARQUINERIE • BAGAGES

Laura, T Mugler, Marc Douglas,
Tessier, Achiro, Euspak, Desley, Lancaster,
Sannocro, Kaporal, Esprit, Gil Holsten...



105 Grande rue | 69600 Oullins | 04 72 66 99 70



aide et maintien à domicile
Notre qualité est votre succès de vie

DES OULLINOIS AU SERVICE DES OULLINOIS
Tâches ménagères, courses, aide aux repas,
lever et coucher, aide à la toilette...

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE AGENCE
8, RUE DU VINGTAIN A SAINTE FOY LES LYON

www.mimaservices.fr

Mima - 8 rue Orsel - 69600 OULLINS - Tél 04 78 50 96 45
Fax 04 78 86 00 43 - contact@mimaservices.fr

Les mêmes
interventions
aux heures
souhaitées

**Votre magasin Picard
à Oullins**

39, bd Emile Zola
04.78.50.14.42

Le lundi 9h30-12h30 / 14h30-19h30
Du mardi au vendredi 9h-12h30 / 14h30-19h30
Samedi 9h-19h30
Dimanche 9h30-12h30





www.picard.fr

JOHNNY CLIM

- Climatisation réversible
- Electricité générale
- Photovoltaïque
- Ventilation, double flux

**DEVIS
GRATUIT**

UNITÉS INTÉRIEURES



**INSTALLATEUR
atlantic
AGRÉÉ**

Johnny Chatagneau - OULLINS - **06 64 24 86 68**
johnny.chatagneau@wanadoo.fr



OULLINS

95, Grande Rue 69600 OULLINS

Contactez nous : 04 72 66 36 26

LOCATION - ACHAT

VENTE - EXPERTISE



EXCLUSIVITÉ

SAINT GENIS LAVAL,

Dans parc résidence fermée avec gardien, T3 en bon état, sans vis à vis, cuisine équipée indépendante avec loggia, séjour donnant sur grand balcon, 2 chambres, SdB parking privé, cave, proche toutes commodités.

159 000 €



EXCLUSIVITÉ

OULLINS CENTRE

dans résidence avec parc. Idéal jeune famille T5 de 80m², séjour double avec balcon donnant sur verdure, cuisine avec loggia, 3 chambres, salle de bain, wc, cave, garage box.

139 000 €



EXCLUSIVITÉ

OULLINS RARE

Maison de ville de 65 m² environ, comprenant 3 chambres, séjour, cuisine, sous sol complet, sur un terrain de 147 m², prévoir gros travaux.

167 000 €



OULLINS PLEIN CENTRE

A VOIR T2 dans ancien, comprenant cuisine, séjour, chambre, cave, 2 greniers, rafraichissement à prévoir.

99 000 €



SAINT GENIS LAVAL

dans cadre de verdure coquette maison de 100 m² habitables + 100m² de sous-sol aménagé comprenant un beau séjour cheminée, cuisine, 3 chambres, SdB, douche, garage, sur un terrain clos et arboré de 632 m²

349 000 €



EXCLUSIVITÉ

OULLINS

à 2 pas du centre grand T4 de 90 m dans petite résidence sans vis à vis séjour de 35 m² donnant sur balcon plein sud, grande cuisine équipée, 2 chambres possibilité 3, salle d'eau, cave. possibilité garage.

218 000 €



IRIGNY

Programme neuf livrable 1^{er} semestre 2010. Idéal premier achat, proximité axes autoroutiers, beau lotissement de 10 maisons, terrain 320 m². Frais de notaire réduits.

A partir de **215 000 €**



EXCLUSIVITÉ

OULLINS

Résidence de standing fermée dans parc arboré, très beau T4 cuisine équipée ouverte sur séjour, terrasse, disposant de 2 chambres, dressing, salle d'eau cave, parking en sous-sol.

209 000 €

Vous avez un ami dans l'immobilier www.laforet-immobilier-oullins.com



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

• Lundi à samedi de 8h45 à 19h45

**143, boulevard Émile Zola
69600 Oullins
04 78 51 35 74**

plateforme d'accueil

- déblais de chantier
- gravats
- terres végétales
- déchets du BTP
- végétaux
- bois d'élagage

soches
palettes
... tous bois

Rhône Environnement
collecte & valorisation des déchets

RD 342 - 38 - VOIES DE BRIGNIÈRE
69630 SAINT GENIS LAVAL
Tel 04 78 59 00 11
Fax 04 78 59 01 11

ouverture d'une déchèterie destinée aux professionnels

vente matériaux

- graves recyclées
- gravières
- enrochements - pierres
- sables
- terres végétales
- broyats de bois

location de bennes
7 à 35 m³
tous déchets

gestion de déchèteries
déchèteries mobiles

Entreprises - Particuliers - Industriels - Collectivités

FAÏENCES - GRÈS - PIERRES - MOSAÏQUES



BERNARD CERAMICS

45 AV. FRANÇOIS MERMET - TAGGIN - TEL. 04 78 34 15 16